LES MISSIONS DU DIPLOMATE HERCULE DE CHARNACÉ

DE 1629 A 1633

PAR BERNARD LEMÉE

INTRODUCTION
SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE LES PREMIÈRES MISSIONS (1624-1631)

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE ET LA JEUNESSE DE CHARNACÉ.

Les Charnacé tirent leur nom du manoir de Charnacé, qu'ils habitaient depuis le début du XIII^e siècle. Une filiation certaine de la famille peut être établie à partir du milieu du XIV^e siècle. Les personnages les plus marquants furent Jean de Charnacé, chambellan de Charles VI, et Jacques de Charnacé, conseiller au Parlement de Rennes en 1576. Hercule de Charnacé, septième fils du conseiller, dut à son parrain, le duc Hercule de Montbazon, son séjour à la cour. Il voyagea ensuite en Italie à la suite du comte de Brêves. Son mariage, en 1618, avec Jeanne de Maillé-Brézé, tante d'Urbain de Maillé-Brézé, futur maréchal de France et beau-frère du cardinal de Richelieu, devait faciliter sa carrière. Veuf en 1620, il visita les Lieux saints, la Turquie et la Pologne. Il eut alors une entrevue avec Gustave-Adolphe. Revenu en France, il participa au siège de La Rochelle et entretint Richelieu et le P. Joseph de la situation de l'Europe septentrionale. Il fut chargé alors d'une double mission : négocier un accord entre la Bavière et le Danemark, faire cesser la guerre suédo-polonaise.

CHAPITRE II

LA MISSION EN BAVIÈRE ET EN DANEMARK.

Comme le lui prescrivait l'instruction du 25 janvier 1629, Charnacé se rendit d'abord auprès de Maximilien de Bavière, qu'il ne put détacher de l'Empereur. Le roi de Danemark l'écouta avec bienveillance, mais ses derniers échecs ne l'engageaient pas à reprendre la lutte. Il accepta les conditions de Ferdinand II.

CHAPITRE III

LA TRÊVE DE L'ALTMARK.

L'électeur de Brandebourg avait engagé Charnacé à visiter d'abord le roi de Pologne, Sigismond III. Charnacé vit également le roi de Suède dans son camp et, malgré les intrigues de l'ambassadeur d'Angleterre et des questions de préséance, une trève fut conclue pour six ans à l'Altmark entre les deux pays.

CHAPITRE IV

L'ALLIANCE FRANCO-SUÉDOISE.

Dès novembre 1629, Charnacé eut une entrevue avec le roi de Suède à Upsal, mais il ne le trouva guère empressé. De nouvelles instructions lui arrivèrent en janvier 1630. On envoyait à Charnacé un pouvoir pour traiter. Mais la neutralité qu'il devait respecter vis-à-vis de la Ligue catholique fit encore échouer la mission. Ce n'est qu'en décembre 1630 que Charnacé, retournant en Suède avec de nouvelles propositions, aboutit à un accord, le traité de Bärwalde, en janvier 1631.

DEUXIÈME PARTIE

L'ESSAI DE NEUTRALISATION DE LA LIGUE CATHOLIQUE

CHAPITRE PREMIER

LA MISSION EN BAVIÈRE.

La France et la Bavière avaient signé un traité défensif en mai 1631. Les progrès de Gustave-Adolphe menaçaient la Ligue catholique d'une ruine complète; aussi Charnacé fut-il envoyé à Munich pour persuader le duc de Bavière et les princes catholiques de rester neutres vis-à-vis de la Suède. Après d'interminables conférences avec les commissaires bavarois, et sous la pression des événements, le duc de Bavière donna son adhésion le 24 décembre 1631.

CHAPITRE II

LA MISSION EN SUÈDE.

Aux côtés de Charnacé, ambassadeur ordinaire, le marquis de Brézé devait conduire cette ambassade. Il fallait persuader Gustave-Adolphe d'accepter le projet bavarois de neutralité et de laisser le roi de France s'avancer vers Metz. Le roi de Suède s'emporta contre les princes catholiques et n'accorda que des conditions très dures rapportées en France à la fin de janvier par Charnacé. Les électeurs de Trêves et de Cologne avaient envoyé leur ratification à l'acte de neutralité. Brézé désespérait de faire aboutir cette négociation.

TROISIÈME PARTIE LES AFFAIRES DU RHIN

CHAPITRE PREMIER

LES ÉLECTEURS ECCLÉSIASTIQUES.

L'attitude du duc de Lorraine Charles IV avait provoqué une intervention française. C'est à Metz qu'au début de janvier les envoyés des électeurs ecclésiastiques arrivèrent pour presser le roi de France d'intervenir auprès de Gustave-Adolphe. Louis XIII demanda l'entrée de troupes françaises dans les places de Coblentz et Philipsbourg. Les envoyés repartirent et rapportèrent ces conditions. Charnacé, qui avait assisté aux discussions, repartait auprès de Gustave-Adolphe. Le roi reçut Brézé et Charnacé et fit une violente sortie contre les électeurs ecclésiastiques, puis il refusa la neutralité. Une nouvelle conférence eut lieu entre le chancelier de Suède, les envoyés français et les députés des électeurs en avril. Mais il était trop tard et les hostilités avaient repris.

CHAPITRE II

LES AFFAIRES DE TRÊVES ET DE LORRAINE.

Le duc de Bavière, chassé de ses États, renvoyait son conseiller Kuttner auprès du roi de France. Cependant, les troupes françaises se préparaient à occuper les places des électeurs. Elles étaient commandées par La Force et Effiat. Gustave-Adolphe avait envoyé la ratification de la neutralité de Cologne. Charnacé réussit à obtenir que Coblentz fût remis à la France. L'arrestation de Des Hays par Charnacé fut mal accueillie du roi de Suède, et l'ambassadeur se décida à rentrer en France. Le 27 décembre 1632, il voyait le Cardinal à Blois ; celui-ci le décida à accepter l'ambassade pour la Hollande.

CONCLUSION

L'adresse avec laquelle Charnacé s'est acquitté de ses missions a préparé les succès de la France en 1648.

PIÈCES JUSTIFICATIVES